



Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets de la BEAC

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES
INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC**

Unité de Gestion du Projet

Services Centraux de la BEAC

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun

Tél. (237) 22 23 40-30/60 Fax : (237) 22 23 33 29

Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun

Nom du projet : **Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P161368**

PPA IDA n° : V1650

Titre de services : **Services de consultants pour l'évaluation du dispositif de production des statistiques conjoncturelles dans la CEMAC**

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N° 005/BEAC/SG/CSPMP/PRCIFC/2018/MI

- 1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)** a sollicité un crédit de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de *Services de consultants pour l'évaluation du dispositif de production des statistiques conjoncturelles dans la CEMAC*.
- 2. Mission de consultants** : L'objectif principal de la mission du consultant est de faire un bilan détaillé de la production des statistiques conjoncturelles dans les six pays de la CEMAC, et de formuler des recommandations à l'attention de la BEAC pour l'élaboration et la mise en place d'un dispositif de collecte efficace des données conjoncturelles dans chaque pays de la CEMAC. La mission du consultant s'articulera autour des principaux points suivants :
 - Evaluer le dispositif de production de statistiques et de suivi de la conjoncture des administrations publiques et les instituts nationaux de statistique ;
 - Recueillir toute autre information susceptible de faciliter la production des statistiques conjoncturelles dans la CEMAC ;
 - Formuler des recommandations pour la mise en place d'un système de collecte de données conjoncturelles efficace à la BEAC d'une part et d'autre part au sein des administrations nationales ;
 - Evaluer les besoins en formation des Administrations publiques et des Instituts Nationaux de la Statistique et de la BEAC en matière de production des statistiques conjoncturelles.

La durée de la mission est estimée à environ **quarante-cinq (45) jours**, avec un démarrage en **juillet 2018**.

Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse www.beac.int.

3. **La Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets de la BEAC (CSPMP)**, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (CV retraçant les références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). **Le consultant doit** être un Expert en statistiques (BAC+5, ingénieur de grande école ou diplôme équivalent) disposant d'une expérience avérée d'au moins cinq années en matière de production des statistiques conjoncturelles, et de conduite d'enquêtes de conjoncture dans un organisme privé ou public. En outre, il doit démontrer d'une connaissance suffisante de l'environnement d'élaboration des statistiques dans les pays en développement en général, et en particulier dans les pays de l'Afrique subsaharienne.
4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement, (le Règlement) » Edition courante, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de **conflit d'intérêts** sont applicables.
5. Un Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de sélection pour les **Consultants individuels** telle que décrite dans le « Règlement ».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard **le 06 juin 2018 à 14 heures** (heure locale).

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29

**A l'attention de Monsieur le Coordonnateur de la Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets de la BEAC (CSPMP),
Porte 1208, Email : adoum@beac.int**

Yaoundé, le 15 mai 2018

Le Coordonnateur de la Cellule